Photo d'identité

FICHE D'ADHESION

Saison 2027

Mme/Melle/M. .....……....

Prénoms .....

Date de naissance .....

Adresse .....

…….

✆ Dom:..... ✆ Bureau : .....E-mail:.....

Profession .....

déclare adhérer à **l'Association de Randonneurs «PAS A PAS»** et règle la **cotisation annuelle** qui comprend :

Type de licence	Fédération	Adhésion PAS A PAS	Total
IMPN	43,00 €	22,00 €	**65,00 €**
FMPN	80,80 €	18,20 €	**99,00 €**

Pour ceux qui étant adhérents à une autre association de randonneurs, sont déjà détenteurs de la licence Fédération (fournir la photocopie de la licence) :

	Fédération	Adhésion PAS A PAS	Total
IMPN	---	34 €	**34 €**
FMPN	---	36 €	**36 €**

IMPN (**I**ndividuelle **M**ulti loisirs **P**leine **Nature**)
FMPN (**F**amiliale **M**ulti loisirs **P**leine **N**ature)

▫ en espèces pour un montant de …….....…….....…….… € ▫
par chèque ……..... N° .....……..... de …… €

à l'ordre de l'Association «PAS A PAS»

	Noms / Prénoms	***Sexe***	***Date de naissance***
Conjoint (e)			
Enfant			

Cette fiche est à nous retourner dûment remplie avec le paiement de la cotisation.

DEMANDE D'ADHESION

Association PAS A PAS

Je soussigné (e).....……..... .

Né (e) le .....…..... **à** ..... …….....…

Adresse .....……..... ....

.....

E-mail .....

Demande à adhérer à l'**Association de Randonneurs «PAS A PAS».**

Voici donc les nouvelles règles applicables pour toute pratique en club ou individuelle dans le cadre de la FFRandonnée à compter du 1er septembre 2017 quels que soient votre âge et la ou les disciplines pratiquées :

Première prise de licence : Pour toute première prise de licence, un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.

Renouvellement de licence : Durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, le pratiquant doit répondre à un questionnaire de santé.

- S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste, il est dispensé de présentation d'un certificat médical.
- S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Fait à .....…….....

Le .....…….....

(Mention manuscrite : «lu et approuvé») Signature

.....……..... .....……...

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom .....…….. …..

Prénoms …….....…….....

Adresse .....…..... .....

.....

✆ .....